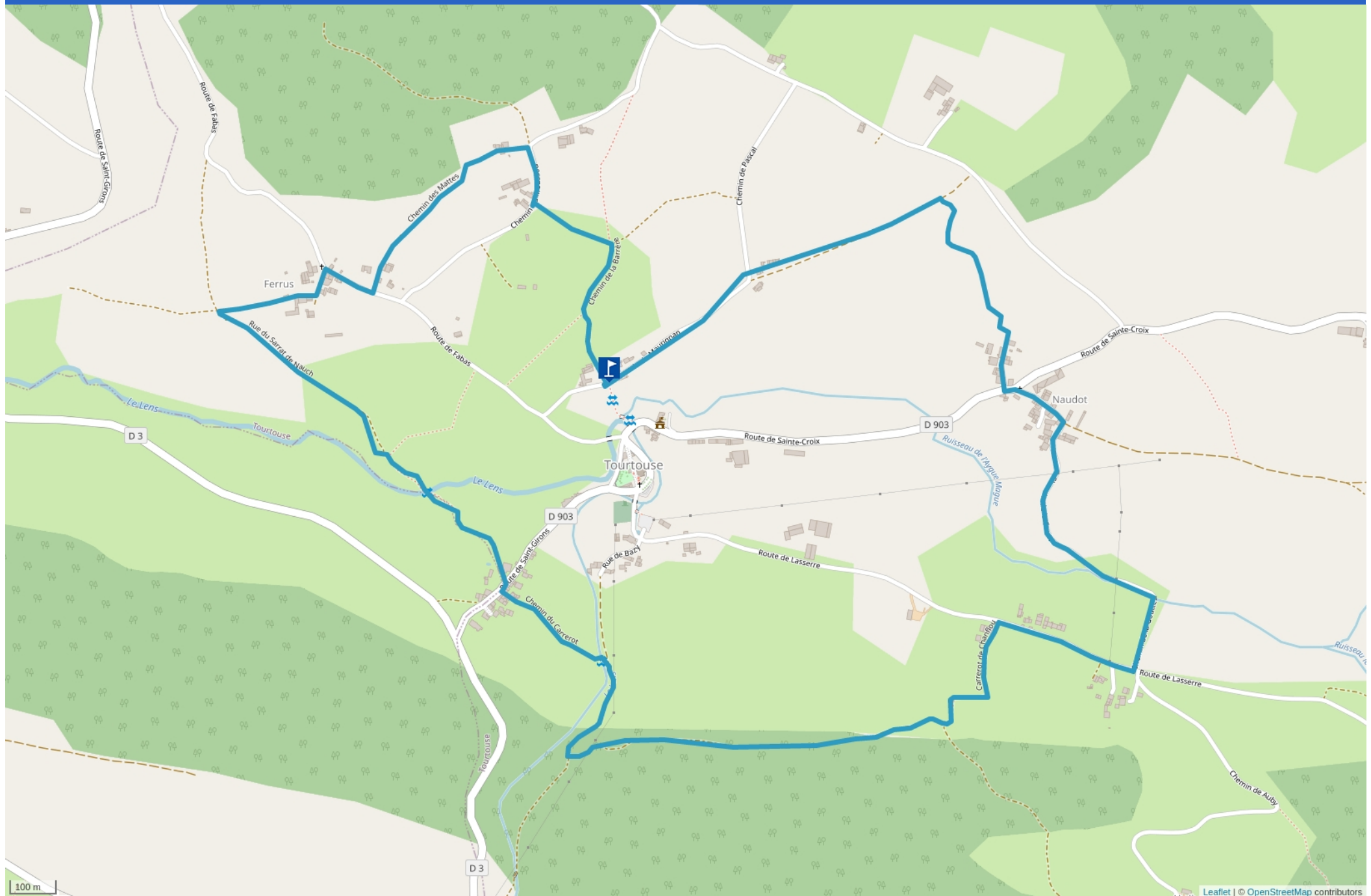


BOUCLE DU VILLAGE DE TOURTOUSE



Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labelisation-des-itineraires-pr

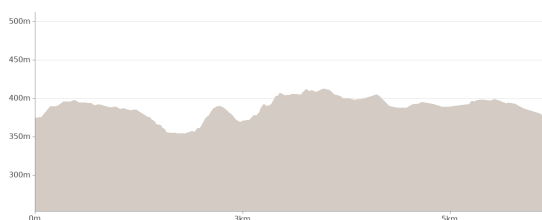


Mise à jour le 03/04/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par www.cirkwi.com


Boucle du village de Tourtouse

Proposé par : **Office de tourisme Couserans Pyrénées**


Validé par la FFRandonnée
"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage
d'activités touristiques qui vous fait
voyager" www.cirkwi.com/circuit/665015




Départ : La Barrère - 09230 TOURTOUSE

 6.46 km

 2h10

 maxi 412 m

 mini 353 m

Très facile 
 75 m

Jolie boucle autour du village de Tourtouse

PÉRIODE D'OUVERTURE

Toute l'année.

NATURE DU TERRAIN

Terre
Revêtement dur (goudron, ciment, plancher)

RÉFÉRENCES TOPO GUIDES ET CARTOGRAPHIQUES

Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr

Office de tourisme du Couserans

Références cartographiques :

Carte IGN - 2046 SB - Le Mas d'Azil /Ste Croix Volvestre

CONTACT

Téléphone : 05 61 96 26 60

Email : contact@tourisme-couserans-pyrenees.com

Facebook : <https://www.facebook.com/TourismeCouseransPyrenees/>

COMPLÉMENTS D'ACCUEIL

Vous êtes au cœur du Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises.

Nous vous encourageons à adopter un comportement responsable dans ce milieu fragile et partagé.

- Rester sur les sentiers et emporter ses déchets.
- Observer la flore sans la cueillir.
- Rester discret, pour les animaux sauvages.
- Dans les zones d'estive, penser à refermer les clôtures et barrières. Ne pas approcher ni nourrir les animaux. Si un Patou (chien de protection des troupeaux) s'approche de vous, écartez-vous lentement et calmement. Pas de grands gestes ni de cris, même s'il aboie, car il vous considérerait comme une menace. S'il vous suit, ignorez-le.
- La baignade dans les lacs est déconseillée. La crème solaire (même bio !) et autres cosmétiques sont source de pollution dans ce milieu fragile.
- Le bivouac est autorisé, mais seulement entre 19h et 9h, et à plus d'une heure de marche d'un parking.
- En période de sécheresse tout feu est interdit. Dans les autres cas, les feux sont autorisés seulement à plus de 200m d'une forêt. Préférer les réchauds aux foyers naturels.
- En cas de rencontre, très peu probable, avec un ours (qui cherche à tout prix à nous éviter) : manifestez-vous calmement, éloignez-vous progressivement, et ne courez pas.



Mise à jour le 03/04/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par www.cirkwi.com